

Projet d'implantation de Total sur le campus de l'École polytechnique : Enjeux et Problématiques

Total achète une partie de l'École polytechnique ?

Résumé

Le 21 juin 2018, le Conseil d'administration de l'École polytechnique prenait une décision historique en **autorisant le groupe Total à implanter un bâtiment** d'envergure au **cœur du campus de l'École**.

Ce bâtiment, dont la construction devrait commencer au premier trimestre 2020, accueillerait la direction de la Recherche et Innovation du groupe ainsi que des laboratoires de recherche pour un effectif d'environ 250 personnes employées par le groupe. Cette implantation serait historique pour plusieurs raisons. Jamais un centre de recherche privé et encore moins une direction d'entreprise entière ne se sont installés à l'intérieur du campus. En outre, le bâtiment deviendrait l'un des plus grands du campus, s'élevant sur quatre étages. Enfin, le bâtiment serait très proche des élèves. **Proximité physique**, puisqu'il serait situé à une centaine de mètres de leurs lieux de vie, et **proximité sociale**, car les équipes de Total souhaitent les intégrer autant que possible à la vie du bâtiment : lieux de sociabilité, incubateur de start-ups, conférences, etc.

Or, la mission première de l'école est de former des ingénieurs au service de l'intérêt général. Il s'agit donc de **l'influence assumée d'une entreprise privée sur une école publique** formant plus de 40 hauts fonctionnaires par an. Total aurait un accès exclusif aux futurs décideurs de la politique énergétique française, complétant ainsi sa **stratégie de lobbying sur le plateau de Saclay**.

Au-delà du bâtiment, c'est le **processus décisionnel qui l'accompagne qui interroge**. **L'origine du bâtiment émane de la direction du groupe Total** et non de l'École. Début 2018, Patrick Pouyanné, PDG de Total, contacte Jacques Biot, alors Président de l'École, pour lui soumettre l'idée. En avril 2018, il officialise sa demande dans une lettre au Président. Au Conseil d'administration de juin 2018, le projet est présenté rapidement puis adopté tel quel, sans discussions ni remarques des administrateurs. **L'administration n'a effectué aucune communication du projet, ni aux élèves, ni aux chercheurs, ni aux professeurs** avant son adoption.

C'est seulement en décembre 2019, alors qu'un article est publié dans le *Journal des élèves* par un membre du *Bureau des élèves* pour présenter le bâtiment, que la majorité des polytechniciens entend parler pour la première fois de ce projet. Une réunion d'information est organisée par leurs représentants, puis un vote est lancé, avec 70% de participation. **Ce vote voit une majorité d'élèves se prononcer contre le projet sous sa forme actuelle** (61% des votants contre, 20% pour), et réclamer le déplacement du bâtiment.

Ce document détaille le projet et sa mise en place (I.), les enjeux qu'il soulève (II.) et la réaction des élèves depuis qu'ils ont été informés (III.).

Table des matières

Résumé.....	1
I - Le projet et sa mise en place	3
A - Eléments clés du projet.....	3
B - Processus décisionnel.....	3
C - Consultation des différents acteurs	4
II - Enjeux soulevés	4
A - Ingérence du privé dans l'École polytechnique	4
B - Opacité de la mise en place du projet	4
C - Enjeux financiers	5
D – Vocation de l'École.....	5
III - Réaction des élèves.....	5
A - Tribune signée par 200 polytechniciens	5
B - Vote parmi les élèves	5
Conclusion	5
Annexe.....	6

I - Le projet et sa mise en place

A - Eléments clés du projet

1 – Bâtiment Total

Ce bâtiment est destiné à accueillir la direction de la Recherche et Innovation (R&I) du groupe Total, des laboratoires de recherche dans les domaines des énergies et de l'intelligence artificielle ainsi que quelques start-ups. Il devra accueillir un effectif maximal de **400 personnes**. Cet effectif sera constitué pour moitié d'employés de Total, et pour l'autre moitié d'externes : doctorants, partenaires publics et privés, startupper.

Le bâtiment sera situé au cœur du campus de l'École, à la place d'un parking. A titre de repère, il se situera à 50 mètres de la cantine de l'École, fréquentée par l'ensemble du personnel, des chercheurs, des élèves et des professeurs à proximité, et à 200 mètres des logements des élèves. Il s'étendra sur une parcelle d'une surface de 5000m² (90x55m), pour une surface plancher totale d'environ 10.000 m².

Le projet du bâtiment est exemplaire en termes de normes énergétiques et environnementales : il est labellisé HQE et devrait être neutre en carbone, à l'exception des laboratoires.

Le loyer, calqué sur ceux des terrains loués en dehors du campus, et fixé par la Direction de l'Immobilier de l'Etat (DIE), sera d'environ **4€/m²/an**. La somme revenant à l'École sera donc comprise entre **40.000 et 50.000€/an**. Il est également prévu que le bâtiment revienne à l'École après **50 ans**, à la péremption de l'Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) du terrain.

2 – Chaire "Trend'X" financée par Total

Cette chaire est en principe un sujet distinct du bâtiment. Elle ne peut pourtant être détachée du dossier pour plusieurs raisons. Elle a été négociée en même temps que le bâtiment et est un autre élément de la présence de Total à l'École polytechnique.

Une chaire est un programme de collaboration entre l'École et les industriels. Ce programme comporte deux aspects : **la recherche**, *via* le centre de recherche de l'École et des partenaires académiques, et **l'enseignement**, *via* des cours spécifiques dispensés à des étudiants. Il en existe 29 actives à l'École polytechnique. Le financement d'une chaire est **déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60%**, dans la limite de 5% du chiffre d'affaire.

La chaire financée par Total, intitulée « **Défis Technologiques pour une Énergie Responsable** », mobilise notamment les étudiants du *Graduate Degree "Energy Environment : Science Technology and Management"*, et plus généralement tous les étudiants du cycle ingénieur à travers des projets de recherche proposés aux élèves en deuxième année. Elle est financée à hauteur de **3,8 millions d'euros**. Elle concerne deux domaines de recherches : les matériaux et systèmes de stockage et les micro-réseaux intelligents (auto-alimentation des bâtiments en énergie renouvelables).

La chaire doit durer **trois ans** et ne contient pas de clause de re-conductibilité.

B - Processus décisionnel

En **avril 2018**, Patrick Pouyanné, PDG de Total, fait officiellement part de son projet dans une lettre adressée à la Direction de l'École.

Le **21 juin 2018**, le projet est adopté par les administrateurs sous la forme d'un *Memorandum of Understanding* (MOU) présentant les modalités larges du bâtiment. Étaient présents ce jour-là cinq représentants de l'État, qui ont donc voté le projet : Jean-Paul Bodin et Joël Barre, représentants du ministère des armées, Brigitte Plateau, représentante du ministère chargé de l'enseignement, Luc Rousseau, représentant du ministère chargé de l'industrie et Pierre Valla, représentant du ministère chargé de la recherche.

C - Consultation des différents acteurs

Entre **décembre 2018** et **février 2019**, Total organise des **entretiens avec des élèves** de l'École, afin de définir l'aspect du bâtiment. Les élèves mis au courant sont les responsables *Relations Extérieures* du Bureau des élèves (BDE) ainsi que quelques membres de la promotion X2017 de l'association *Développement Durable*. Par suite de ces ateliers, Total décide de déplacer de quelques mètres le bâtiment, pour éviter la destruction d'une rangée de peupliers.

Entre **mars 2019** et **mai 2019**, un **concours d'architecture** est proposé à 4 cabinets. Le projet *Antonini* est retenu et le **permis de construire est déposé le 27 juillet 2019**.

Le **8 novembre 2019**, Total organise un autre atelier dans lequel les plans du projet *Antonini* sont présentés. L'atelier concerne les espaces de travail à l'intérieur du bâtiment et leur utilisation par les personnes extérieures, notamment les élèves.

Fin novembre 2019, alors que la promotion X2018 reprend les responsabilités exercées par la promotion précédente dans la vie étudiante, le BDE, l'association Développement Durable ainsi que le représentant des élèves au CA nouvellement élu s'emparent du dossier.

II - Enjeux soulevés

A - Ingérence du privé dans l'École polytechnique

Une telle proximité de Total pose des questions. L'entreprise bénéficiera d'un **accès privilégié** aux élèves d'une école qui a vocation à former des ingénieurs **au service de l'intérêt général**. L'École a de plus pour mission d'être un vivier chaque année pour la sélection de **42 hauts-fonctionnaires**, dont 10 fonctionnaires du corps des Mines, 22 fonctionnaires du corps des IPEF et 9 administrateurs de l'INSEE, ainsi qu'une vingtaine d'officiers de l'Armée française, en plus des élèves qui rejoindront l'État par d'autres moyens. Alors que les élèves auront leur rôle à jouer dans la politique énergétique française en tant qu'ingénieur, conseiller ou décideur, l'influence directe et assumée de Total peut inquiéter.

Par ailleurs, hormis des déclarations affichant une volonté d'accueillir trois ou quatre autres entreprises, aucune feuille de route n'a été mise en place pour d'autres implantations au cœur du campus. Total bénéficiera donc d'un **accès exclusif à l'École** jusqu'à ce qu'un autre projet voie le jour. L'impact de cette exclusivité est d'autant plus grand que l'entreprise affiche son souhait d'attirer autant que possible les élèves, faisant du bâtiment un lieu de vie, pouvant faire office d'incubateur ou accueillir des conférences.

Total exerce également depuis peu une stratégie de lobbying auprès de plusieurs écoles d'ingénieurs du plateau de Saclay. Total est **parrain de la promotion X2017** de l'École polytechnique. Total est de plus **parrain de promotion des élèves de deuxième année à l'ENSTA**, ainsi que des **élèves de première année à Télécom Paris**. Ces deux écoles sont également membres de l'Institut Polytechnique de Paris (IPP), un regroupement d'écoles visant à devenir un pôle scientifique de premier plan. En outre, Patrick Pouyanné, PDG de Total, siège au **Conseil d'Administration de l'X**. Il siège également au **Conseil d'Administration d'IP Paris** (Institut Polytechnique de Paris). La stratégie de Total interroge : l'intérêt général et celui des écoles sont-ils alignés avec ceux de l'entreprise ?

B - Opacité de la mise en place du projet

La procédure d'adoption du projet soulève une question de transparence.

La présentation du projet aux administrateurs par le Président fut très brève (deux minutes à peine), les administrateurs n'ont posé aucune question et n'ont fait aucune remarque, pas même les représentants de l'État. La proposition a été adoptée à l'unanimité. Le sujet n'avait **pas été abordé aux CA précédents**, contrairement à ce qui était indiqué dans le projet voté.

En somme, on peut déplorer le fait que l'adoption de ce projet se soit faite sans consultation de tous les acteurs de l'École, et même sans aucune publicité externe à l'École, alors qu'il constitue un tournant historique pour l'École polytechnique.

C - Enjeux financiers

L'apport financier du bâtiment est très limité. Le loyer payé chaque année est **l'équivalent d'un salaire de cadre** (entre 40.000 et 50.000€). Le bâtiment sera cédé à l'École au bout de 50 ans : à titre de comparaison, la chaire rapportera 3,8 millions d'euros et s'étalera sur 3 ans uniquement. Il existe également 17 autres chaires dont le financement excède 1,5 millions chacune.

D – Vocation de l'École

Depuis le rapport parlementaire de M. François Cornut-Gentile (30 septembre 2014), le **modèle de l'école** est remis en question. M. Cornut-Gentile écrivait : "*Il appartient à l'État de dire ce qu'il veut de l'X et, ainsi, d'affirmer sa place dans la société et l'économie françaises au cœur de la mondialisation*". Un bâtiment Total rendrait une image très particulière de l'École : imaginerait-on une direction d'une entreprise privée au milieu de l'ENA ? Au milieu de St-Cyr ? En acceptant son implantation, la direction de l'École **confisque donc un débat qui revient pourtant aux représentants élus de la Nation** : que doit être Polytechnique pour l'État ?

III - Réaction des élèves

A - Tribune signée par 200 polytechniciens

Le lieu exact du bâtiment n'est communiqué à tous les élèves que le 2 novembre 2019 à travers les réseaux sociaux. Après une prise de conscience graduelle, les élèves se sont emparés de la question début décembre. Conscients des **spécificités de l'École polytechnique**, du fait qu'ils doivent à la Nation les **conditions exceptionnelles dans lesquelles ils peuvent étudier** et de **l'importance d'une neutralité scientifique de leur formation** dans les sujets énergétiques, plus de 200 élèves actuels signent une tribune publiée dans le journal étudiant, dénonçant l'ingérence du privé dans leur formation et au cœur de leur lieu de vie. Quelques projets et des offres de stage valent-ils la perte de l'indépendance de l'École ?

B - Vote parmi les élèves

Un vote des élèves a été organisé le **16 décembre 2019** par le BDE pour avoir la position des élèves sur la question (plus de **70% de participation**). 61,1% se sont prononcés contre le projet sous sa forme actuelle, 19,8% sont pour, 15,5% sont indifférents et 3,6% ne se prononcent pas. Dans une seconde question 28,7% ont signalé leur préférence pour que Total s'installe plus loin sur le campus, 32,2% pour que Total ne s'installe pas sur le campus, 29,5% pour l'établissement d'une « *charte de bonne conduite* » et 9,6% pour que rien ne change.

Conclusion

Cette décision historique fut prise sans faire de bruit. Pourtant, elle remet en cause l'indépendance de l'École polytechnique, sur laquelle repose sa mission de service public, en y laissant s'immiscer durablement et de manière irréversible des intérêts privés. S'il a lieu, ce tournant historique aura été décidé sans concertation avec toutes les parties prenantes, confisquant un débat qui revient aux élus de la nation : que doit-être Polytechnique pour l'Etat ?

Annexe



Figure 1 : Maquette du Projet "Antonini"

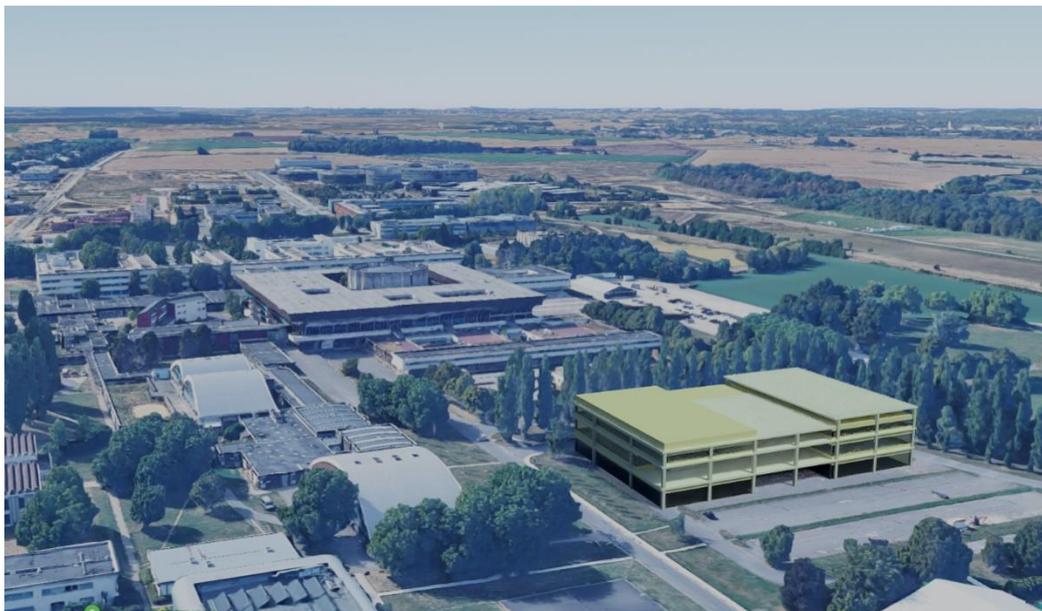


Figure 2 : Vue du projet intégré au campus

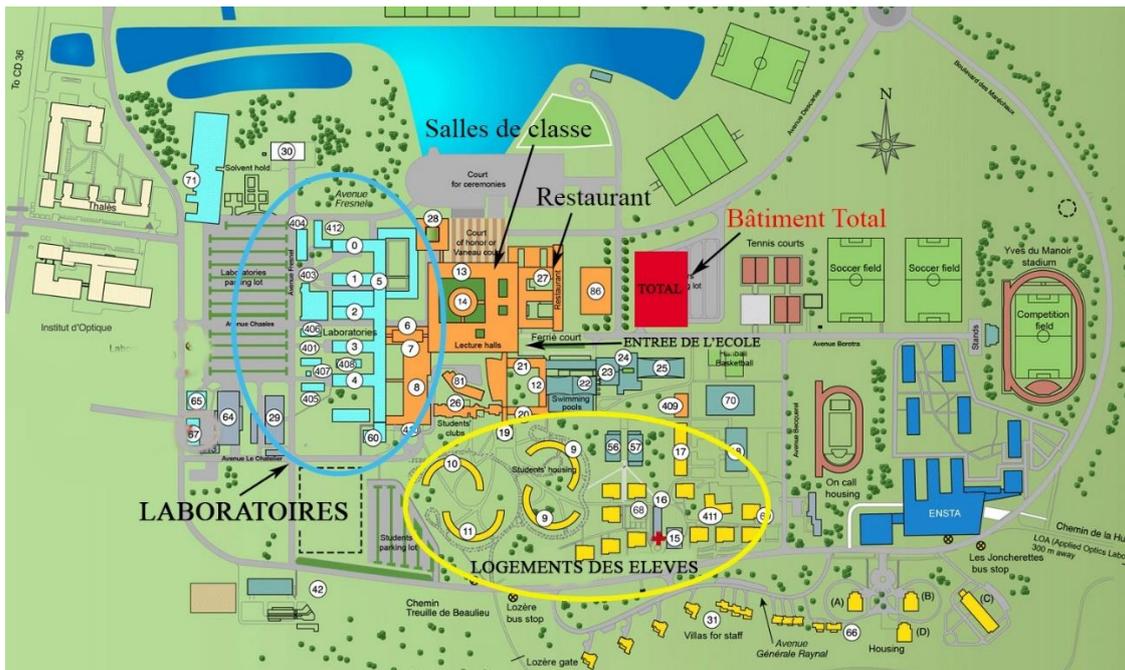


Figure 3 : Projet dans le plan du campus

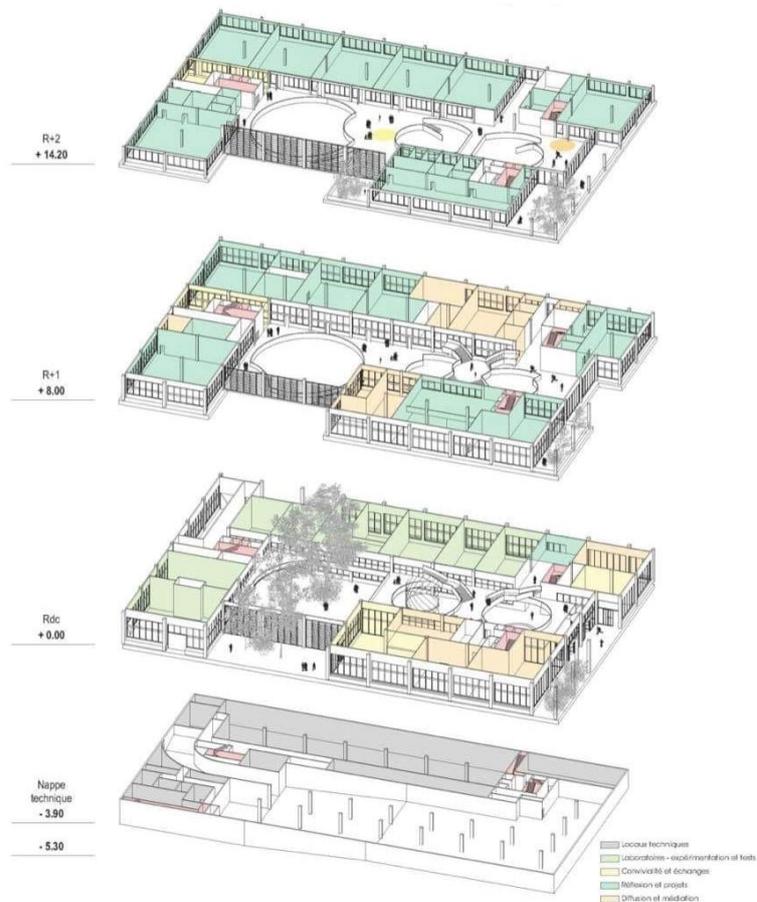


Figure 4 : Vue découpée du bâtiment (source: antonini.archi)